



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

8195/86 (Presse 114)

1095th Council meeting
- Budget -

Brussels, 7 and 8 July 1986

President: Mr Peter BROOKE

Minister of State
Treasury

of the United Kingdom

7/8.VII.86

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Guy VERHOFSTADT Minister for the Budget

Denmark:

Mr Knud-Erik TYGESEN State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Hans TIETMEYER State Secretary,
Federal Ministry of Finance

Greece:

Mr Yannis PAPANTONIOU State Secretary for Economic
Affairs

Spain:

Mr José BORRELL State Secretary for Finance

France:

Mr Alain JUPPE Minister attached to the Minister
for Economic Affairs, Finance
and Privatization, with
responsibility for the Budget

Ireland:

Mr Jim O'KEEFFE Minister of State at the
Department of Public Service

Italy:

Mr Carlo FRACANZANI State Secretary,
Ministry of the Treasury

Luxembourg:

Mr Jean-Claude JUNCKER Minister for the Budget

Netherlands:

Mr W.F. VAN EEKELEN

State Secretary for Foreign
Affairs

Portugal:

Mr Rui ALVAREZ CARP

State Secretary for the Budget

United Kingdom:

Mr Peter BROOKE

Minister of State, Treasury

Mr Ian STEWART

Economic Secretary to the Treasury

°

°

°

Commission:

Mr Henning CHRISTOPHERSEN

Vice-President

1986 BUDGET

In accordance with the Court judgement of 3 July on the 1986 Budget, the Council resumed its considerations of 1986 budgetary provisions.

Aware of the need to reach a speedy and balanced conclusion in conjunction with the European Parliament, the Council agreed on the budgetary provisions as shown in the Annex.

The increase of the budgetary correction for the U.K from 1400 to 1900 MECU was also agreed.

Furthermore the Council accepted in respect of the 1986 Budget, but without prejudice to later years, the Commission's proposals in the rectifying letter on the classification of the eight disputed lines, on the basis that all disputed classifications will be discussed with the Parliament and with the Commission in the course of the 1987 budget procedure.

Finally the Council took note that in order to facilitate the financial integration of Spain and Portugal, the Commission will make payments within the year of 50 % on commitments granted in 1986 in response to appropriate applications under the Regional Funds.

o

o o

The results of the Council deliberations have been transmitted immediately to the European Parliament, which is due to debate the 1986 budget on 9 July.

A meeting of the "trilogue" between the Presidents of the Council, the Commission and the European Parliament on the matter is taking place today, 8th July in Strasbourg.

A further Council meeting is called for in Strasbourg tomorrow, 9th July, at 17.00 hrs.

RESULTS OF BUDGET COUNCIL

0102 2/86 (Presse 114)

	<u>Letter of Amendment</u>		<u>Council's Decisions</u>		<u>Difference</u>	
	CA	PA	CA	PA	CA	
EAGGF Guarantee	21 927.3	21 927.3	22 112	22 112	+ 184.7	+ 184.7
EAGGF Guidance	974.12(2)	890.3(3)	884.12(4)	785.18(5)	- 90	- 90
ERDG	3 176.5	2 373	3 098	2 373	- 78.5	- 78.5
ESF	2 370.5	2 533	2 290	2 533	- 80.5	- 80.5
Other NCE	3 865.95	3 385.43	3 654.9	3 264.73	- 211.05	- 211.05
Other CE	2 146.43	2 210.87	2 139.03	2 208.47	- 7.4	- 7.4
Restitutions Spain Portugal	1 805.7	1 805.7	1 801.96	1 801.96	- 3.74	- 3.74
<u>TOTAL</u>	<u>36 266.5</u>	<u>35 125.6</u>	<u>35 980.01</u>	<u>35 078.34</u>	<u>- 286.49</u>	<u>- 286.49</u>

- (1) All figures rounded
 (2) Of which 401.45 NCE
 (3) Of which 295.77 NCE
 (4) Of which 396.45 NCE
 (5) Of which 275.77 NCE

Bruxelles, le 8 juillet 1986.

Note BIO(86)194 suite 4 et fin aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole

433

CONSEIL BUDGET (Otto von Schwerin)

Le Conseil a abouti ce matin à 4h., après 18h. de négociations à un nouveau projet de budget 86 sur base de la lettre rectificative de la Commission (voir IP(86)341).

Dès le début des négociations, les divergences entre pays méditerranéens favorisant les politiques structurelles et pays du Nord favorisant le développement de la PAC, ont dominé les travaux. En effet, le fait que des deux côtés on devait compter sur une minorité de blocage a largement hypothéqué les travaux.

Le vice-président Christophersen qui a considérablement contribué tout au long de la procédure au compromis tout en soulignant qu'il s'agissait d'une affaire à régler par l'autorité budgétaire Conseil/Parlement elle-même, a souligné notamment :

- il faut largement absorber ce qui reste à l'intérieur du plafond 1,4 en 86, afin de ne pas reporter les problèmes en 1987,
- il faut trouver une solution équilibrée entre les deux grands volets (agricole et structurel),
- il faut aboutir à une solution avant la fin de cette semaine si la Communauté veut éviter la grande crise financière.

Bien que la présidence ainsi que toutes les délégations ont admis le bien-fondé de l'approche de la Commission, les écarts entre les deux groupes se sont manifestés comme plus importants que prévu. En effet du côté des délégations française et allemande notamment, on a insisté sur la priorité absolue des dépenses agricoles : le niveau actuel du dollar, selon ces délégations comporte encore des risques sérieux (M. Christophersen avait estimé le taux dollar/Ecu pour la moyenne de l'année à 1.08, par rapport à un taux original prévu dans le budget de 1,2, ce qui comportera déjà des dépenses agricoles supplémentaires de 1,2 milliards); la délégation française a même voulu exclure tout transfert de dépenses agricoles de 86 à 87.

Quant à la base des négociations, le Conseil, sur demande de plusieurs délégations, s'est basé non pas sur le budget adopté par le Parlement mais sur le projet du Conseil en 2ème lecture. En ce qui concerne les pays méditerranéens, c'était notamment le problème de l'Espagne et du Portugal qui a occupé le Conseil.

En effet, la délégation espagnole a fait valoir que, jusqu'à présent les dépenses n'atteignent que la moitié de ce qui était prévu et qu'il risque sur cette base d'aboutir à une position de contributeur net.

Une première proposition de compromis de la présidence consistant à laisser inchangés les dépenses agricoles (915 proposés par la Commission) et à réduire substantiellement les fonds structurels ainsi que les DNO, pour aboutir à la création d'une marge de 358 millions d'ECUS, s'est avéré inacceptable. Un 2ème compromis de la présidence qui a finalement été adopté consistait à doter le chapitre Feoga-Garantie de 185 MECUS supplémentaires et ceci largement aux dépens de cette marge. En effet, la marge restant se réduit ainsi à 47 MECUS seulement. En tenant compte d'un transfert de 49 millions à reporter de 1985 elle atteint 96 MECU.

La dotation supplémentaire des fonds structurels d'une part, et du FEOGA-Garantie d'autre part, est de 1.100 MECU dans les deux cas.

De plus, la Commission a fait une déclaration selon laquelle l'intégration financière de l'Espagne et du Portugal sera facilitée par des paiements plus élevés (50%) dans le cadre du fonds régional.

Ce paquet a pu être finalement adopté par la majorité des délégations, l'Italie et la Grèce s'étant abstenues. Le volume global du budget du Conseil s'élève ainsi à 35 milliards d'ECU en Crédits de Paiement, c.à.d. très légèrement inférieur à la proposition de la Commission.

Néanmoins à l'intérieur de ce volume il y a un certain déplacement en faveur des dépenses d'interventions agricoles et ceci largement au dépens du FEOGA-Orientation. Reste à voir la réaction du PE sur ce déplacement d'une part, sur le volume réduit de sa marge de manoeuvre d'autre part.

En outre, on peut constater de la part des deux institutions, la volonté ferme d'aboutir à une solution au litige sur le budget 1986 et d'éviter une prolongation de l'insécurité et une nouvelle crise budgétaire majeure.

Amitiés

U. O. O. U. Delors

H. PAEMEN